

Jean-Baptiste André Godin à Antoine Pernin, 20 novembre 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (14)

Collation 3 p. (91r, 92r, 93v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Antoine Pernin, 20 novembre 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47503>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 novembre 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Pernin, Antoine](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond à une lettre d'Antoine Pernin par laquelle celui-ci laisse entendre qu'il va quitter le Familistère, considérant que sa situation est précaire et souhaitant que de nouvelles conditions lui soient proposées. Godin lui rétorque que ses conditions d'emploi étaient convenues avant son arrivée et que ce serait à Pernin d'indiquer ce qu'il souhaite. Godin avertit Pernin qu'il ne veut pas entamer avec lui des pourparlers simulés. Il s'étonne que Pernin réagisse ainsi alors qu'il dit rechercher de la stabilité.

Mots-clés

[Conflit](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 20 g^{bre} 75

Monsieur,

La lettre que vous venez de m'écrire me paraît, si je me permets, un moyen de me présenter d'une façon un peu embarrassée que vous allez quitter mon établissement sans m'avoir prévenu de cette intention. Je ne vois pas en effet sur quoi de fondement les motifs que vous pourrez avoir de dire que votre situation est précisément moi. Ce n'est pas assurément parce que je vous ai accordé la confiance de vous remettre entre les mains l'éducation.

d'un projet considérable que
vous pourrez m'exprimer
cette idée ?

Vous me demandez de vous
faire connaître les conditions
par lesquelles je pouvais vous
attacher à mon établissement ;
vous n'êtes pas venu à Genève
sans qu'une entente préalable
en ait établie entre nous ; si
ces conditions ne sont pas
celles que vous désirez aujourd'hui
ce n'est plus à moi à vous
en faire, mais ce serait à
vous à m'indiquer les vôtres.

Seulement je crois devoir
vous faire remarquer que les
propositions dont vous m'en-
tretenez semblaient indiquer que
 dès le premier jour de notre
arrivée chez moi, vous en-

de vous préoccuper des
moyens d'en sortir; s'il
en est ainsi il serait fort
inutile de simuler des pour-
parlers qui ne déraient pas
absolument.

J' trouve fort singulier que
pour un homme comme vous
qui me dites rechercher la
stabilité vous croyez la trouver
dans un engagement de 6 années,
et que cela vous suffise; un
établissement comme le mien
offre des perspectives plus favo-
rables à un homme de mérite.

J'attends donc que vous me
formuliez par une prochaine
lettre vos intentions précises.

Agreez je vous prie, Monsieur
mes civilités.

Godin